

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Twitter



! C'EST LONG EN MAUDIT ! ASSURANCES COLLECTIVES & 5E SEMAINE DE VACANCES CONVENTION COLLECTIVE

Ad négo æternam !

Après l'éternelle négo face à un Legault jouant le Petit Roi frustré de voir les travailleuses et les travailleurs se tenir debout, la CAQ nous joue désormais l'éternité d'écriture.

En effet, le gouvernement n'a toujours pas réalisé sa partie du travail, soit de déposer sa proposition des textes de la convention collective à partir de l'entente de principe que nous avons acceptée en février. On reconnaît là la lenteur désormais légendaire de la CAQ quand vient le temps de nous payer. *Désolé, vous z'êtes ni multimillionnaire ni investisseur en clinique privée ou en usine de batteries, alors la CAQ s'en clique de vous.* - signé Papa Lego!

La CSN met de la pression pour que le gouvernement termine ses textes, max d'ici 2 semaines. Dès que nous les recevrons, nous vérifierons qu'ils respectent bien l'entente de principe. Cette étape, aussi impactante que la négo en soi, les syndicats sont prêts à l'effectuer rapidement. Dès après, nous pourrons signer la convention collective et voir à la mise en place des primes et autres mesures entrant en vigueur à la date de signature.

Rappelons que chaque jour, des membres peinent à joindre les deux bouts. L'urgence est réelle!

Assurances collectives

Nous avons réussi à engager l'employeur à hausser sa contribution à nos assurances dès ce 1^{er} avril, date où leur coût monte annuellement. Bonne nouvelle pour nos poches! Rappelons que le boss paiera dès lors 150\$/an de plus sur le régime individuel, et de 300\$/an de plus des régimes monoparental ou familial.

Plus de vacances! **urgent

Après une autre valse de niaisage du gouvernement qui allume encore à la dernière minute en garochant tout

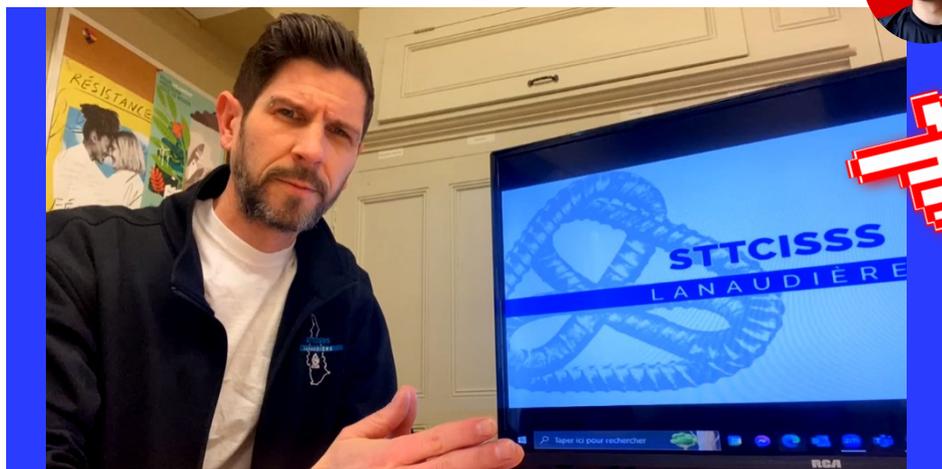
trop tard, nous pouvons vous annoncer que les personnes gagnant une semaine de vacances de plus pourront en bénéficier dès cet été. Un gros casse-tête alors que notre choix de vacances se terminait le 15 mars! Nous avons donc négocié et fait entendre raison à l'employeur pour un mécanisme juste sans engendrer un chaos pour nos agentes aux horaires.

IMPORTANT : vous avez maximum jusqu'au 28 mars pour faire votre choix pour cet ajout de vac.!

▶ [Clic ici pour suivre la procédure!](#)

▶ [Clic ici pour la capsule de Simon!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



COVID-19 : RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Voici un rappel de votre équipe SST-défense afin que votre dossier soit adéquatement traité.

N'oubliez pas de suivre la procédure de l'employeur lorsque vous avez des symptômes s'apparentant à de la COVID-19. Les travailleurs de la santé ayant eu un épisode de COVID-19 il y a moins de deux (2) mois (vaccinés ou non), qui présentent des symptômes s'apparentant à la COVID-19 ne doivent pas se faire dépister et sont requis au travail (aucun isolement). Une autre infection doit être envisagée.

Les travailleurs de la santé n'ayant eu aucun épisode de COVID-19 antérieur ou ayant eu un épisode il y a plus de 60 jours, qui présentent des symptômes s'apparentant à la COVID-19, doivent effectuer un test de dépistage TAAN et en informer le centre d'assistance aux employés en composant le 450 470-4160, option 1 avant de se rendre au centre de dépistage.

Dans l'attente du résultat de ce test, les travailleurs de la santé doivent s'isoler. Si le résultat du test de dépistage est négatif, les travailleurs de la santé sont requis au travail sans

délai et doivent communiquer avec leur gestionnaire. Si vous êtes trop malade pour effectuer un retour, le reste de votre journée sera en maladie. Si vos symptômes persistent ou s'aggravent, vous devez consulter votre médecin afin de faire remplir l'attestation médicale nécessaire afin de motiver votre absence. Si vous n'avez pas de médecin, vous pouvez tenter le coup avec une clinique sans rendez-vous, en clinique ou encore communiquer avec le 811 afin de prendre un rendez-vous sans tarder.

Les travailleurs de la santé ayant reçu un résultat négatif à la COVID-19 ou ceux ayant eu un épisode il y a moins de 60 jours et qui présentent des symptômes, doivent contacter leur gestionnaire et suivre les recommandations qui leur seront émises par celui-ci.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre équipe SST-défense.

Pour nous contacter au NORD

450 759-8222 postes 2009 ou 4616

Pour nous contacter au SUD

450 654-7229 poste 366113

Votre équipe SST-Défense

POSTULER

AFFICHAGE(S) DE POSTES EN COURS

📍 **Catégorie 2** 📍
du 12 au 26 mars

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 21 juillet pour l'horaire du 8 septembre au 28 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 29 mars pour les périodes allant du 21 avril au 18 mai 2024.

Prochain férié à demander : Journée des Patriotes, 20 mai 2024 (F-12). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 26 avril.

Mars c'est pas des farces?

BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998

Fondation CSN

 **Donner du sens à l'argent.**

KIOSQUES

Pour vous aider à mieux bâtir votre retraite (c'est payant!), vos représentants Fondation viennent vous voir!

Voici la prochaine date prévue :

▶ 27 mars à l'HPLG, de 9h30 à 16h;

Venez les voir en grand nombre!

Si vous souhaitez améliorer vos économies pour votre retraite, rejoignez Fondation au 514 525-5505 ou via info.actionnaires@fondation.com.

25 MARS

JOURNÉE DES

 VRAIMENT PUBLIC

ASSISTANT-ES TECHNIQUES SENIORS EN PHARMACIE



AU CŒUR DU RÉSEAU

VRAIMENT PUBLIC

24 AU 30 MARS

SEMAINE DES

 VRAIMENT PUBLIC

TRAVAILLEUSES SOCIALES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX



AU CŒUR DU RÉSEAU

VRAIMENT PUBLIC

Bris de confidentialité / Congédiement

Bonjour,

Dans les dernières semaines, j'ai été amenée à accompagner plusieurs employés dans des rencontres disciplinaires concernant les bris de confidentialité.

Qu'est-ce qu'un bris de confidentialité?

L'expression **bris de confidentialité** vise toute divulgation illégale de renseignements personnels ou leur accès par une personne non autorisée, peu importe le support sur lequel les renseignements se trouvent (papier, électronique, etc.). Ce bris peut être intentionnel ou accidentel, et peut être le fait d'un employé de l'établissement, d'une personne exerçant sa profession dans un centre exploité par l'établissement ou de toute autre personne. Une divulgation non autorisée par la loi ou par la personne concernée constitue une divulgation illégale.

Je vous cite ici quelques exemples de bris de confidentialité :

*Me semble que j'ai entendue aux nouvelles que monsieur Untel, un humoriste connu est au HPLG, je vais aller voir si c'est vrai en consultant son dossier. **ERREUR! BRIS DE CONFIDENTIALITÉ.***

*Mon beau-frère est hospitalisé et ma sœur était absente lors de la visite du médecin. Je vais aller voir les résultats de ses examens pour les dire à ma sœur. **ERREUR! BRIS DE CONFIDENTIALITÉ.***

*J'attends que le médecin de mon enfant me donne le résultat de son test, je vais demander à une collègue d'aller voir le résultat. **ERREUR! BRIS DE CONFIDENTIALITÉ.***

J'en appelle aujourd'hui à votre vigilance car ce type de dossier finit malheureusement trop souvent en congédiement. Je tiens à vous sensibiliser car même si nous savons que la personne ne voulait pas mal faire et qu'elle ne pensait pas que c'était aussi grave, pour l'employeur, ça ne fait aucune différence : un bris de

confidentialité est un bris de confidentialité, peu importe votre lien avec la personne dont vous consultez le dossier. N'oubliez pas non plus que l'employeur a accès à tout ce que vous faites sur votre ordinateur au travail à la minute près.

L'employeur utilise régulièrement dans ses congédiements l'expression *rupture du lien de confiance*. Il fait référence à une notion reconnue par les tribunaux, qu'un lien de confiance est requis pour maintenir le lien d'emploi d'un salarié.

J'ai été informée dans les dernières semaines que plusieurs employés partageaient leurs clés d'accès ainsi que leurs mots de passe. Il y aurait même un service où les employés laissent leurs clés avec leurs noms et leurs mots de passe sur une table dans la salle de pause. Rappelez-vous que vous êtes responsable en tout temps de protéger votre clé et vos mots de passe. Une personne mal intentionnée pourrait vous causer beaucoup de torts en utilisant vos accès.

Si vous n'avez pas votre clé ou si elle ne fonctionne plus, **vous ne devez en aucun temps utiliser celle d'un ou d'une collègue.** Vous allez me dire : *oui, mais sinon je ne peux pas travailler.* Dans ce cas, vous **devez contacter votre gestionnaire** ou la personne responsable de votre service. Il appartient à l'employeur de fournir aux employés les outils dont ils ont besoin pour effectuer leur travail. En attendant, vous pouvez effectuer d'autres tâches en lien avec votre poste, mais ne prenez **ni la clé, ni le code de vos collègues.** Si votre gestionnaire ne vous revient pas rapidement, contactez-nous et nous pourrions vous aider.

Si vous avez des questions, je vous invite à contacter un agent de griefs : c'est avec plaisir qu'on vous aidera.

Je vous souhaite une belle journée!

Mélissa Lavergne,
Agente de griefs



20 MARS, JOURNÉE DE LA FRANCOPHONIE

Le français au travail,

ça nous rassemble!



Solidaire depuis 1921



La langue française est une raison pour les immigrants de choisir de s'établir ici. Il y a d'importants échanges entre les pays de la Francophonie, que ce soit sur le plan diplomatique, économique ou en matière d'immigration. Dans les dernières années, **près de 70% des nouveaux arrivants du Québec parlent le français**, ce qui permet de développer notre démocratie et notre force collective de travail tout en valorisant la place du français! En plus, la diversité de notre nation est renforcée et enrichie par les gens qui viennent d'ailleurs et nous permettent d'élargir nos horizons. Dans un contexte où la droite divise en véhiculant des informations fausses sur ces réalités, rappelons que la solidarité est une force, pas une menace!

Votre équipe Info-Mob



22 MARS - JOURNÉE DES LANCEURS D'ALERTE



**MÊME AU-DELÀ DE LA NÉGO
POURSUIVONS LA LUTTE !!
!! STOPPONS L'OMERTA !!**

~~Des millions \$\$\$ en Collusion~~ ~~Maltraitance envers Aînés.~~ ~~*Danger* Moins de ménag~~ ~~Détournement de Budget~~ ~~Climat de Travail TOXIQUE~~
~~Des Contrats à des Chums~~ ~~Violence en Jeunesse~~ ~~*D'infection* Dépenses Budgétaires Inappropriées~~ ~~Délais de prise en charge. DPJ en Danger.~~ ~~Plans de contingence Dangereux en CHSLD~~

ASSURANCE MÉDICAMENT FÉDÉRALE GRATUITE ET UNIVERSELLE?

ASSURANCE-MÉDICAMENT



Les assurances médicaments, **ça coûte cher**. Vous le savez et ça explique pourquoi on revendiquait aux dernières négos d'avoir accès au régime public de médicaments plutôt qu'être astreint à prendre nos médicaments via nos assurances privées aux prix exorbitants! Malgré un gain sur la contribution de l'employeur, la CAQ n'a démontré aucun intérêt pour notre revendication initiale.

Il faut savoir que les budgets pour une assurance médicaments éventuelle n'ont pas à provenir exclusivement du palier provincial, bien que la santé soit une compétence provinciale. En effet, **il y a quand même un Ministère de la santé fédéral** et des budgets qui peuvent être retournés aux provinces.

Le gouvernement de Justin Trudeau s'est fait élire comme gouvernement minoritaire en mettant de l'avant des apparences de parti de gauche. Il a perdu son pari de devenir majoritaire et pour se maintenir au pouvoir, il a dû prendre entente avec un parti politique qui est beaucoup plus favorable à la classe moyenne, aux travailleurs et aux moins nantis. D'ailleurs, si le gouvernement fédéral libéral est officiellement celui qui a déposé le projet de loi C-64, *Loi concernant l'assurance médicaments* et celui pour les soins de dentistes aux plus vulnérables, c'est plutôt grâce aux nombreuses pressions de ce parti de gauche qu'on doit ces avancées. Ce parti de gauche, c'est le NPD (Nouveau Parti Démocratique).

NDP  **NPD**

FIN DE LA SAGA DU STATIONNEMENT DE L'HPLG?

On n'aurait jamais cru vous écrire si souvent au sujet d'un simple stationnement! Cependant, la réfection de celui du HPLG s'est avérée interminable et rocambolesque. Sachez que le stationnement étagé ouvre ses portes... mais que son accès aux employés ne sera pas forcément immédiat : il faudra attendre des nouvelles

de vos gestionnaires pour pouvoir y avoir accès, tel qu'expliqué dans [cette note de service de l'employeur](#). Vous pouvez également [lire le communiqué de presse envoyé à la population concernant ledit stationnement en cliquant ici](#).

Votre équipe Info-Mob

En effet, le NPD a talonné le gouvernement Trudeau et est allé jusqu'à le menacer de faire tomber le gouvernement si rien n'était fait de ce côté.

Le dépôt du projet de loi est donc un pas essentiel dans la bonne direction. Il est favorablement accueilli par les centrales syndicales, car il jette les bases d'un éventuel régime public et universel d'assurance médicaments. Bien entendu, il reste encore du travail pour que ce régime réponde aux besoins de TOUTE la population.

Le problème est que la CAQ demande un droit de retrait inconditionnel de ce régime canadien, question de pouvoir faire ce qu'elle veut des budgets associés à un tel programme. On le sait, les relations sont très mauvaises entre les gouvernements Trudeau et Legault, ce dernier refusant par pur ego toute bonne nouvelle venant d'Ottawa. Or, les grands perdants sont les Québécois.

Le régime hybride privé-public du Québec a déjà démontré qu'il ne fonctionne pas, car il est coûteux, inefficace et inéquitable. Les Québécois méritent mieux et en ont grand besoin avec la hausse du coût de la vie. Il est temps que nous cessions de payer pour l'ego de Legault!

Pour en apprendre plus sur [la position syndicale sur les progrès en matière d'assurance-médicament](#), vous pouvez [cliquer ici](#). Si vous êtes curieux de [l'accord arraché par le NPD au PLC](#), [cliquez ici](#)! Enfin, pour avoir [plus de détail sur le projet de loi déposé](#), [cliquez ici](#).

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support



Solidarité avec nos camarades du préhospitalier

Si vous êtes en train de boire un café en écoutant le balado qu'on vous suggère ici, soyez prudent, car il est fort possible qu'à l'écoute des 20 premières secondes, vous le recrachiez par le nez, vu l'obscénité et la prétention de la publicité caquiste qui le précède! Si toutefois vous réussissez à vous rendre au contenu, vous pourrez apprendre que si le plan d'action de Dubé est loin de pallier les nombreux écueils du système préhospitalier, il aura au moins intégré des revendications de votre FSSS ([cliquez ici pour en prendre connaissance](#)).



Cependant, on est encore loin de la coupe aux lèvres! Si l'on a une avancée sur les horaires, la pénurie de main-d'œuvre permet de douter de l'application opérationnelle. L'uniformisation des protocoles est aussi une avancée intéressante pour les ambulanciers.

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support

Sondage



MEMBRES DU SUD!

À notre dernière série d'assemblée sur l'entente de principe, plusieurs ont exprimé leur déception de l'absence de séance en personne dans le secteur sud de notre grande région.

Il faut comprendre que cette décision découle du très faible taux de participation en personne ces dernières années. Si cette formule (en personne) demeure très populaire au nord, les dernières tentatives au sud ont vu moins d'une dizaine de personnes se présenter. Au sud, le Zoom a la cote. Il devenait difficile de justifier les coûts d'une telle assemblée.

Mais voilà : notre vie syndicale a connu une effervescence historique dans ces derniers mois, et plusieurs personnes nous ont exprimé leur désir de ravoir des assemblées en personne. Nous avons entendu votre message et sommes prêts à donner une autre chance à cette option.

Pour donner toutes les chances à une forte participation en personne, nous vous lançons un court sondage, facile à remplir, pour cibler le meilleur lieu pour tenir une telle rencontre.

[Tu travailles et/ou vis dans le secteur sud et tu souhaiterais qu'on refasse des assemblées en personne? Clique ici pour remplir notre sondage! Tes réponses nous aideront à continuer notre mission de nous rapprocher de vous sur le terrain, en tenant compte de vos préférences.](#)

En personne, c'est vraiment une ambiance différente du zoom : les débats, le dialogue, les rencontres, tout est plus chaleureux! Cela dit, lorsque nous retenterons le coup avec toutes les chances de notre côté, la participation devra être au rendez-vous.

Le sondage prendra fin le 1^{er} avril.

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

DÉPÔT DU 6^e BUDGET GIRARD

[...] un budget exigeant, M^{me} la Présidente, qui s'inscrit dans un contexte économique à la fois tendu et source de nombreux défis.

—Éric Girard, ministre des Finances.

Je me souviens avoir déjà joué dans ce film! Vous avez peut-être déjà entendu parler de la **saga libérale de l'austérité**. Sinon, l'IRIS¹ a développé un visuel qui fait un résumé efficace de sa reprise caquiste:



Il y a quelque chose de clair : plus rien ne va à la CAQ. Sa **chute libre dans les sondages** (le matin du 20 mars, ils étaient à 22% des intentions de vote, à peine 4% au-dessus de QS et 12% derrière le PQ) est très symptomatique de ses choix politiques qui avantagent souvent les amis de la CAQ et rarement les 99% restants des Québécois.

C'est un budget qui porte les conséquences des bonbons électoraux distribués par la CAQ, disait Émilie Foster à l'antenne de l'émission *Tout un matin* de Radio-Canada. Je vous invite vivement à en **écouter la rediffusion, qui présente une analyse très lucide du budget, en cliquant ici!** 1,7 milliard de \$ de moins par année dans les coffres de l'État à cause des baisses d'impôts, 3,5 milliards de moins pour les chèques de 400\$ soi-disant pour aider contre l'inflation, perte de 1 milliard à Hydro-Québec à cause de la sécheresse des bassins (kins dans les dents de la CAQ qui sous-investit en environnement en pensant que c'est moins économiquement payant...), disons que les choix de la CAQ sont indissociables de l'actuel déficit! Pour des **gens d'affaires censés s'y connaître en**

économie, je trouve peu inspirant que le ministre des Finances **prédise un déficit de 3 milliards de \$ et en présente plutôt un de 11 milliards quelques mois plus tard**. Pour ajouter à l'injure, le gouvernement a le culot de faire porter l'odieux du déficit aux travailleurs de la santé, de l'éducation, aux centres d'accueil pour femmes victimes de violence conjugale et aux syndicats. Peut-être que s'il y avait eu un directeur parlementaire du budget, **promesse brisée par la CAQ**, on n'assisterait pas à cette explosion du déficit!

Notre mobilisation aura heureusement été payante, car elle **a permis de mettre de l'avant l'ampleur des défis dans nos réseaux d'éducation et de la santé**. La CAQ n'a eu d'autre choix que de se plier à la volonté populaire et à faire plusieurs pas du bon bord en investissant dans nos réseaux publics. J'ai quand même été déçu, tout comme Véronique Hivon, ancienne députée péquiste de Joliette, qui commentait les choix du gouvernement en matière de soins à domicile, où ses investissements sont nettement insuffisants : que 100 millions par années sur 5 ans! La Commissaire à la santé et au bien-être a souligné que le Québec est l'un des endroits qui investit le moins de ce côté. Selon elle, **d'ici 15 ans, il faut plutôt se préparer à y dépenser 9 milliards de \$!**

Enfin, à écouter la ministre Duranceau, on comprend que pour elle, prendre soin des femmes violentées, ça coûte trop cher. Pourtant, c'est la CAQ elle-même qui a travaillé sur le projet et déposé un plan de travail, en réponse aux nombreux féminicides de 2021. *[La CAQ] ne peut pas invoquer [sa] propre turpitude²*, a dit M^{me} Hivon concernant l'hypocrisie et la lenteur d'agir de la CAQ dans ce dossier. Quand on distribue des milliards à des compagnies privées comme Northvolt, pourquoi est-ce si compliqué d'investir quelques millions pour protéger les femmes?

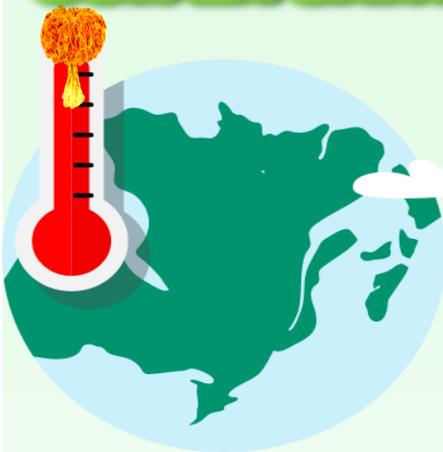
Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support



¹ IRIS : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.

² Turpitude : action ignoble qui résulte d'un comportement honteux.

INFLUENCE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA SANTÉ AU QUÉBEC



En 2018, un politicien a déclaré la chose suivante : [Le CO₂ n'est PAS de la pollution](#). C'était les paroles d'un Québécois du nom de Maxime Bernier, qui cherchait à faire réagir en s'enfargeant dans les fleurs du tapis avec un argument sémantique de mauvais goût. Bien entendu que le CO₂ est en principe un élément chimique qui peut naturellement être produit. [Ce que Bernier omet de mentionner, c'est qu'il faut considérer la quantité de ce gaz émis, si l'on veut parler de pollution](#). La quantité produite de gaz à effet de serre est bien entendu trop importante et c'est précisément ceci qui fait consensus chez les scientifiques.

D'ailleurs, pas besoin de chercher bien loin pour se convaincre que notre consommation pose problème pour l'écosystème! [Le 15 mars dernier était le jour du dépassement au Canada](#). Ça veut dire que si tout le monde sur Terre consommait comme les Canadiens, on aurait effectivement consommé l'entièreté des ressources capables d'être produites sur 1 an en moins de 3 mois!

Au-delà des conséquences sur la nature, il faut réaliser que **notre santé est en jeu**, elle aussi, **quand on néglige de se préparer adéquatement aux changements climatiques!** L'augmentation de température et la pollution aggravent les problèmes respiratoires et cardiaques. Elles favorisent également l'apparition de *zoonoses* : des maladies transmises aux humains par les animaux ou les insectes (ex. : COVID-19, maladie

de Lyme, etc.). Il y a aussi un impact important sur la **sécurité alimentaire**, car des récoltes d'aliments sont menacées par la sécheresse et les incendies, entre autres. Dans un tel contexte, les effets du gaspillage alimentaire sont d'autant plus importants sur les terres cultivées, la biodiversité et les réserves d'eau. Aux effets du tabagisme sur la santé s'ajoutent ceux sur les changements climatiques : 7,8 millions de tonnes de méthane et CO₂ sont émises chaque année par le tabagisme. L'objet le plus jeté sur la planète est d'ailleurs le mégot de cigarette!

En matière de transport, il n'y a jamais eu autant de véhicules en circulation que maintenant. En 2018, on en comptait 6,7 millions au Québec. Malgré les nombreux bienfaits du transport actif sur la santé et l'environnement, il demeure marginal et **le transport durable**, pour sa part, **est sous-développé à cause d'une succession de choix politiques** qui vont trop souvent à l'encontre du consensus scientifique.

Alors que 81% des Québécois considèrent menaçants les changements climatiques, à peine 8% se disent membres d'un organisme dont la mission principale est la protection de l'environnement. Mais qu'on se sente investi suffisamment par cette cause ou non, on doit agir! **Plus de 50% du poids de nos déchets peut être composté**, ce qui permettrait de diminuer l'émission de gaz à effet de serre, de diminuer ce qu'on envoie dans les dépotoirs et de contribuer à la santé des sols. Les changements climatiques ont aussi des conséquences sur le bien-être et la santé mentale avec l'écoanxiété. 39% des adultes québécois en souffrent au moins à l'occasion.

Il devient urgent de faire le lien entre santé et changements climatiques! [Cliquez ici pour consulter la source de cet article](#).

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support et
militant en environnement

VICTOIRE POUR NOS VOISINS DES LAURENTIDES

La Cour ordonne le maintien des urgences la nuit à l'hôpital de Rivière-Rouge.



Lors d'éditions précédentes de votre journal, on vous signalait ce bris de service imminent ainsi qu'une pétition afin d'éviter celui-ci.

Sachez que les Laurentiens ont obtenu gain de cause devant la Cour supérieure du Québec. Suivant la même direction que l'arrêt de la Cour d'appel à l'occasion du 23 février, la Cour supérieure a émis une nouvelle ordonnance au CISSS des Laurentides, l'obligeant à s'assurer du maintien de l'urgence de nuit jusqu'au 15 août.

Selon Carl-Éric Therrien, avocat pour la demanderesse, la décision rendue jeudi par la Cour supérieure a rassuré les citoyens de la région, qui auraient dû parcourir minimum 60 kilomètres pour se rendre aux urgences les plus proches. M^e Therrien a déclaré : *On est content parce que ça va permettre aux citoyens de respirer un peu et aussi pour le personnel hospitalier d'avoir une meilleure perspective de travail pour les mois qui viennent à l'égard de l'urgence de nuit*. Le représentant du CISSS des Laurentides assure que les efforts de recrutement continuent afin de garder les urgences opérationnelles la nuit. Rappelons qu'au lieu d'utiliser le personnel d'agence pour combler les besoins la nuit, la direction a choisi de fermer l'urgence la nuit. Pour moi, c'est signe qu'avec de meilleures conditions de travail, ni le recours aux agences et ni la fermeture de l'urgence la nuit ne seraient nécessaires.

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support